

Syndicat Départemental d'Énergie des Hautes-Pyrénées

Le guide des **ECOGESTES**

Pour faire écho dans toutes
les Hautes-Pyrénées



La facture énergétique
représente 2 à 5 % du budget d'une collectivité

et tend à augmenter fortement dans les années futures. Ce guide, à destination des collectivités des Hautes-Pyrénées, présente de manière sommaire les actions qui peuvent être menées rapidement sur le patrimoine bâti sans ou avec très peu d'investissement. Pour la plupart des bâtiments, le chauffage représente le premier poste de consommation et peut atteindre 80 % de la consommation totale d'un établissement. Il représente la première thématique de ce guide.

Le Chauffage

Réduire la température de consigne de 1°C à 2°C !

Nous avons souvent l'habitude de surchauffer les locaux, souvent pour compenser un inconfort généré par un défaut d'isolation (Ex : l'effet paroi froide généré par des menuiseries extérieures simple-vitrage et vétustes). La réduction de 1°C peut permettre une économie de 4 à 6 % !

En hiver, limiter la température à 19°C dans les bureaux.

Réduire la température lorsque les locaux sont inoccupés

Pour des courtes durées (nuits), un abaissement de 4 à 5°C est suffisant pour éviter que le bâtiment ne descende trop bas en température et qu'il ne soit par la suite pas trop compliqué à remonter en température. Le niveau d'abaissement de température dépend essentiellement de la configuration thermique du bâtiment (inertie, isolation,...). Les réduits de température peuvent être réalisés manuellement mais aussi de manière automatique par l'intermédiaire d'un automate de régulation, sous réserve de compatibilité technique avec le matériel en place.

Isoler pour éviter un surchauffage

Dans la mesure du possible, nous vous encourageons à améliorer l'enveloppe thermique de vos bâtiments. Une bonne isolation permettra de réduire la consommation liée au chauffage mais aussi permettra de limiter les surchauffages abusifs.

Réguler les installations

La mise en œuvre de dispositifs de régulation automatique est une source d'économie pour un budget modéré.

- **Les robinets thermostatiques**

En tenant compte des apports internes et externes, les robinets à tête thermostatique permettent d'assurer une régulation terminale des radiateurs et participent ainsi à la réduction de la consommation d'énergie.

- **La sonde de température extérieure**

La bonne gestion des équipements en fonction du besoin réel constitue la base d'une installation optimisée. Dans le cas de chaufferie, il est important de vérifier que la sonde de température extérieure soit présente et fonctionnelle.

Faire des économies à la source

- **Vérifier les performances de votre chaudière : Limiter l'excès d'air**

Pour réaliser la combustion d'une énergie fossile, la chaudière doit consommer une quantité d'air comburant minimale. Pour éviter toute formation de monoxyde de carbone, elle doit absorber un excès d'air de 15 à 30 %. Mais attention, un excès d'air trop important peut réduire de manière importante le rendement de votre chaudière et engendrer des surconsommations d'énergie considérables. Pour les chaudières à condensation, un excès d'air trop important limite également les possibilités de condensation. Nous vous conseillons alors de solliciter votre chauffagiste pour vérifier et recalibrer si besoin l'excès d'air. Nous précisons que certains excès d'air très importants peuvent être liés à des corps de chauffe vétustes et fissurés.



- **Privilégier les brûleurs modulants**

Les brûleurs modulants, à la différence des brûleurs une ou deux allures, permettent de limiter les cycles d'arrêt / redémarrage et ainsi de réduire de manière substantielle les pertes d'énergie liées aux redémarrages (pertes de pré-ventilation, pics de consommation...) qui peuvent être très nombreux sur les brûleurs une allure.

Suivre et sensibiliser

- Réaliser un suivi des consommations d'énergie mensuelles de manière à identifier tout dysfonctionnement et surconsommation.
- Sensibiliser le personnel par le biais d'affichettes qui rappellent les bons comportements à tenir.



L'eau Chaude Sanitaire (ECS)

Privilégier l'eau froide

Lorsque vous utilisez de l'eau chaude (généralement mitigée), même en très faible quantité, c'est une tuyauterie entière d'eau chaude sanitaire à 55°C qui se remplit et qui, suite à votre tirage, se refroidit. Les tirages répétitifs, associés à une quantité d'eau plus ou moins importante en fonction de la longueur de canalisation, peuvent impliquer une perte d'énergie significative sur une année entière. En plus de la perte d'énergie, c'est également une perte d'eau considérable puisqu'à chaque nouveau tirage d'eau chaude, l'eau refroidie est généralement évacuée.

Optimiser votre installation

- Lors de l'installation d'une nouvelle production d'eau chaude sanitaire :
 - Estimer au mieux vos besoins en ECS pour un bon dimensionnement, d'autant plus lorsque l'installation est de type à accumulation. Une production surdimensionnée génèrera des pertes de stockage plus importantes,
 - Installer, dans la mesure du possible, la nouvelle production :
 - En volume chauffé pour limiter les pertes de stockage,
 - A proximité des points de puisage pour limiter les pertes d'énergie liées à la distribution.

Privilégier les douches plutôt que les bains



L'éclairage des locaux

Valoriser l'éclairage naturel et utiliser l'éclairage artificiel à bon escient

- Eteindre les luminaires lorsque l'on quitte une pièce,
- N'allumer, dans la mesure du possible, que la zone en défaut d'éclairage naturel (Ex : Salle de classe avec un côté « Fenêtre » et un côté « Couloir »).

Investir sur des matériels performants

- Remplacer progressivement les sources consommatrices (halogène, fluorescent T8,...) par des sources moins consommatrices (LED, fluorescent T5, fluocompacte) et dont la durée de vie est plus importante. L'économie réalisable se situera à deux niveaux : sur la consommation et sur la maintenance. Le remplacement des sources permet également une amélioration significative du confort visuel.
- Mettre en œuvre des détecteurs de présence et minuteries pour la gestion de l'éclairage des zones de passage (couloir, sanitaires, extérieurs,...).
- Les conduits de lumière naturelle permettent un apport de lumière significatif. Ils peuvent être mis en place, cependant leur investissement reste non négligeable. Leur installation doit être privilégiée dans les locaux où l'usage de l'éclairage est important comme les écoles.

Sensibiliser le personnel

- La mise en place d'affichettes permet de rappeler les bons gestes



Les équipements électroniques

Eviter les surconsommations

- Utiliser le mode veille avec discernement, un ordinateur en veille consomme encore, autant l'éteindre le plus souvent possible (pause déjeuner, réunions...),
- Eteindre les postes en fin de journée,
- Limiter l'utilisation d'internet et l'envoi d'email.

Investir en tenant compte des enjeux énergétiques

- Privilégier les ordinateurs portables plutôt que les postes fixes,
- Equiper les ordinateurs de multiprises à interrupteur,
- Choisir des équipements portant la mention « Energystar ».



Pour des conseils adaptés, n'hésitez pas à joindre le Conseiller en Efficacité Énergétique de votre secteur :

05 62 93 20 06